



RAPPORT FINANCIER
EXERCICE 2008

Dans une conjoncture générale délicate, poursuite de la marche vers l'autofinancement.

Comme les deux années précédentes, nous constatons un déficit ; fait nouveau, celui-ci est nettement atténué.

En effet, deux mesures ont été prises :

- l'interruption provisoire de subventionnement des créations académiques, ce qui limite les charges ;
- la facturation aux associations des couvertures de programmes à hauteur de 0,50 €pièce, conformément aux décisions de l'AG 2008, ce qui accroît les produits à hauteur de 0,15 €par couverture commandée.

Rappelons la conclusion du rapport financier 2007 :

« *L'avenir des comptes de la FNCS ne fera donc pas l'économie d'une réorientation radicale : indépendamment d'une hypothétique subvention de l'Etat et/ou d'un soutien du mécénat,*

- *ou bien la FNCS est mise en sommeil,*
- *ou bien des solutions d'autofinancement doivent être trouvées et mises en œuvre »*

C'est ce deuxième terme de l'alternative qui a été retenu par l'ensemble des membres adhérents lors de l'AG 2008 et que nous nous efforçons d'appliquer activement. Cela s'est traduit par une relation nouvelle avec les associations académiques et leur participation directe à l'objectif d'acquisition d'autonomie de la FNCS.

Rappelons que :

- la convention nationale FNCS/SACEM garantit une diminution de 20% des droits sous condition de la centralisation des droits, pour laquelle la FNCS est l'intermédiaire indispensable entre les associations et la SACEM ;
- les couvertures de programmes, si elles constituent un poste bénéficiaire pour la FNCS, doivent en toute logique procurer également un bénéfice aux associations : même en prix libre, le spectateur ne donnera pas moins d'un euro pour des programmes ainsi présentés (et deux euros sont le cas le plus fréquent) ;
- la FNCS continue à fonctionner comme espace de mutualisation et de formation au service des associations : le site web d'une part, le séminaire annuel national d'autre part sont la concrétisation de cette mission toujours remplie et désignée comme prioritaire.

Malgré le contexte général complexe connu de tous, la FNCS poursuit sa mission activement : elle fait face à cette conjoncture délicate en recherchant l'efficacité maximale par rapport aux coûts qu'elle fait supporter aux associations académiques, dans le respect des décisions partagées par tous les membres lors des assemblées statutaires.

Il importera, dans le prochain exercice, de viser au retour complet à l'équilibre : nos réserves actuelles (6.000 €) ne nous permettent pas d'envisager de supporter de nouveaux déficits. La prudence incitera donc à poursuivre la recherche de ce nécessaire équilibre par l'autofinancement ; ainsi, les éventuels concours financiers extérieurs pourraient être consacrés à équilibrer des postes de dépenses laissés vierges depuis l'an passé, en particulier le soutien aux créations de répertoire académiques.

*Le 23 mars 2009,
Le trésorier,
Philippe Bazin.*

Trésorier FNCS, 65 Rue de Lavalette 16000 ANGOULEME

Tél : 06.76.05.17.32 courriel : tresorier@fncs.fr

Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.74.70.30.56 courriel : presidente@fncs.fr